

U

Université Dalhousie:

- M. Hazen demande copie de documents échangés entre le gouvernement fédéral et l'— re réduction de la durée normale des vacances d'été pour les étudiants du cours de médecine, 472.

V

Vacance:

- M. l'Orateur informe la Chambre de la— survenue dans les rangs de la députation par suite de la mort de M. James Shaver Woodsworth, député de Winnipeg Nord-Centre, Manitoba, 213.
- M. l'Orateur informe la Chambre de la— survenue dans les rangs de la députation par suite de la nomination de l'honorable Pierre F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay au poste de juge de la Cour Supérieure de Québec, 469.

Valley Field Construction Company:

- M. Nicholson demande la valeur totale des contrats accordés à la— depuis le commencement de la guerre, 244; dépôt, 284.

Vente coopérative du blé:

- Rapport sur les accords conclus en vertu de la Loi sur la— pour l'année terminée le 31 mars 1941, (versions française et anglaise), 8.

Vichy:

- M. Church désire savoir si le gouvernement français de— a encore un représentant au Canada, dépôt, 4.

Vien, M. Thomas:

- Démission de— comme député d'Outremont, 714.

Voies et Moyens:

Motion portant que la Chambre se formera en comité des— vendredi le 20 février, 67.

La Chambre en comité des—, 204, 326, 386, 462, 504, 506, 518, 521, 522, 547, 551, 571, 574, 585, 707.

Résolution portant que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942, la somme de \$3,530,840.00 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada (Budget supplémentaire additionnel, 1941-42): adoptée, 1ère et 2ème lectures, 204.

Bill No 43, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942: présentation, 1ère et 2ème lectures, comité plénier, rapporté sans modification et 3ème lecture, 205; adopté au Sénat, 211; sanction royale, 211.

Résolution portant que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943, la somme de \$38,803,172.40 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada (Budget principal intérimaire): adoptée 1ère et 2ème lectures, 204.